



MAIRIE DE SAINT MARCELLIN EN FOREZ

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SEANCE DU 10 FÉVRIER 2022

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-deux, le dix février à vingt heures, le conseil municipal de la ville de Saint-Marcellin-en-Forez s'est réuni à la salle Bernard ROUBY sous la présidence de Monsieur Eric Lardon, maire.

Etaient présents :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA, Pierre PASQUIER, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, Serge TRIOULEYRE, René MEASSON, Martine CHARLES, Jean-Baptiste GOUJON, Henri CELLIER, Arnaud DE MAZENOD, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Frédéric PER, Florence CHEUCLE, Florence GAVARD, Anabel FOURNIER-FAURE

Etaient absent(s), excusé(s) :

Margot SOLVIGNON, Corinne VERDIER,

Avaient donné procuration : Margot SOLVIGNON à Charlotte DEGUIN, Corinne VERDIER à Jean-Baptiste GOUJON

Vingt-cinq conseillers (sur 27, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Délibération	IDENTITE DE LA DELIBERATION	Nature du Vote	Décision
2022-02-001	MOTION EN FAVEUR DE L'HOPITAL DU FOREZ	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2022-02-002	RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022 - BUDGET DE LA COMMUNE	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2022-02-003	CREATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES AINES	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

2022-02-004	APPROBATION DE L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN - RUE DU PRE DE L'ORME - CTS DE MAZENOD	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 1	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-02-005	APPROBATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE AU DESSUS DU BIEF PRIVE - CTS DE MAZENOD	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 1	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-02-006	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE LA LOIRE - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX - RUE DU PRE DE L'ORME	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Le Maire,

Eric LARDON